

Bulletin d'histoire politique

Les écrivains français face au Canada et au Québec

Gérard Fabre



Volume 22, Number 2, Winter 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022002ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022002ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fabre, G. (2014). Les écrivains français face au Canada et au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 22(2), 298–313. <https://doi.org/10.7202/1022002ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les écrivains français face au Canada et au Québec¹

GÉRARD FABRE

*Chercheur à l'Institut Marcel Mauss
CNRS / EHESS*

Envisagée dans la durée et sous divers angles (politique, diplomatique, économique, culturel, etc.), la relation France-Québec a donné lieu à de multiples études qui répondent à des préoccupations disciplinaires distinctes. On peut faire l'hypothèse que ces travaux sont potentiellement cumulatifs. Ils font, en tout cas, l'objet d'inventaires bibliographiques qui révèlent la richesse de ce champ de recherche et peuvent suggérer différentes articulations entre les disciplines ou les spécialités². Les phénomènes actuels de fragmentation des disciplines, de recomposition des spécialités et d'hybridation des domaines de recherche contribuent à élargir et à reconsidérer les questionnements autour de cette relation.

En littérature, les références ne manquent pas, qu'elles relèvent du comparatisme³, de l'analyse de réseaux⁴ ou d'une réflexion sur la place des auteurs rattachés à une double appartenance culturelle, à la fois française et québécoise⁵.

En sciences politiques, s'est imposée, depuis quelques années, une démarche comparative ciblant plusieurs territoires : les régions françaises et québécoises entrent en ligne de compte en tant qu'elles se situent à l'intérieur d'ensembles économiques plus vastes (l'Union européenne et l'ALENA)⁶. Cette démarche épouse essentiellement un point de vue synchronique⁷.

En histoire, des recueils récents⁸ reprennent et renouvellent des perspectives plus anciennes, qui restent à maints égards pertinentes et stimulantes⁹. Les études de transferts et d'histoire croisée ont permis de dégager, entre les deux sociétés, des pics de coopération (la période gaulliste) ou au contraire de crispation (*c.-à-d.* les tensions à la suite des premiers décrets de Jules Ferry contre les congrégations en 1879, jusqu'à la loi de Séparation de 1905). Il faut insister sur le foisonnement d'études qui s'at-

tachent aux phénomènes transatlantiques d'introduction, de circulation et de réception des idées¹⁰. Les relations diplomatiques triangulaires entre Paris, Ottawa et Québec font également l'objet d'une attention soutenue¹¹. Parmi les revues québécoises, le *Bulletin d'histoire politique* joue un rôle significatif dans le renouvellement de ces thèmes de recherche¹².

La synthèse proposée ici n'a pas d'autre but que d'identifier l'enchaînement de séquences marquantes relatives à la vision du Canada et du Québec, développée par des écrivains de renom ou plus anonymes. L'objet du livre *Entre Québec et Canada*¹³ consiste à rendre compte, ce faisant, de processus diachroniques majeurs, sans négliger les tensions et contradictions que chaque phase recèle.

Entre Québec et Canada : les prémisses

Pour cet ouvrage, il s'agissait au départ de confronter en un volume de taille modeste des écrits du xx^e siècle, en effectuant des choix plus ou moins draconiens : dans le domaine des essais, Ferdinand Brunetière et André Siegfried s'imposaient ; parmi les écrivains reconnus, c'était Constantin-Weyer, Maurice Genevoix, André Breton et Michel Tournier ; dans la mouvance d'*Esprit*, étant donné la richesse des liens tissés par la revue française avec le Québec, c'était Jean-Marie Domenach, Robert Marteau et Philippe Meyer. Des auteurs tombés dans l'oubli devaient également être pris en considération : le choix était large, et c'est finalement Jean-Charlemagne Bracq qui a été retenu¹⁴.

Divers matériaux ont donc été rassemblés : des essais, des récits de voyage et des textes de fiction. Le premier écueil rencontré est celui de la vulgate interprétative. Cette version répandue dans le public peut présenter un caractère défectueux, car elle tend non seulement à simplifier les textes, mais encore à produire des contresens d'autant plus dommageables qu'ils sont reconduits (parfois de façon accentuée) d'une exégèse à l'autre. Le cas de Brunetière, au tournant du xx^e siècle, est à cet égard révélateur : on l'assimile à un partisan de la doctrine raciale, soucieux de préserver l'intégrité de la « race française » au Canada, alors qu'il est manifestement réticent face à cette doctrine, et plutôt favorable à l'assimilation des Canadiens français à la civilisation nord-américaine anglophone, seule chance pour eux de se maintenir en vie, selon l'académicien français.

Le deuxième écueil à éviter, c'est de renouer avec une conception idyllique de la relation France-Québec, faisant jouer la corde sensible. La nostalgie de l'Amérique française engendre une douce euphorie, comme on le constate souvent dans les écrits des auteurs mentionnés, notamment ceux de la première moitié du xx^e siècle. Mais elle est accompagnée d'autres considérations, qui la nuancent ou la corrigent. Cette vision irénique et idéalisée, on la retrouve aujourd'hui encore dans le langage diplomatique

ou dans celui des politiciens en visite de part et d'autre de l'Atlantique. Il s'agit de véhiculer une image harmonieuse, celle d'un même fonds culturel, du trésor de la langue.

La corde nostalgique repose sur le passé de la France et du Québec, leur histoire partagée (la Nouvelle-France), mais tout autant sur la langue commune. La notion de francophonie, au nom de laquelle seront créées des institutions intergouvernementales à partir du début des années 1960, légitime ce lien harmonieux. Il ne va pourtant pas de soi : c'est d'un volontarisme politique qu'il tire sa consistance, de la volonté conjugée d'un de Gaulle, d'un Malraux, d'un Senghor, d'un Sihanouk, sans oublier un Québécois, Jean-Marc Léger, qui devient d'emblée une figure majeure de la francophonie québécoise et internationale : directeur de l'Office de la langue française (en 1962), secrétaire général de l'AUP ELF (en 1961) et de l'Agence de coopération culturelle et technique (en 1970).

Mais cette attitude rassembleuse, conciliante, empathique, ne date pas des années 1960. Elle prospère depuis le Second Empire, comme en témoigne l'épisode de *La Capricieuse*, corvette de la flotte française qui remonte le Saint-Laurent en 1855 dans la liesse populaire. La III^e République est une période délicate en raison de la question religieuse : les mesures anticléricales des autorités françaises blessent les convictions profondes d'une grande partie de l'opinion et du personnel politique québécois. Mais c'est aussi une époque où les politiciens québécois commencent à venir en nombre participer à des banquets républicains, à des inaugurations de monuments, à des cérémonies honorant telle personnalité ou tel événement de l'histoire commune.

Le troisième écueil est plus rare, mais on le croise de plus en plus souvent. C'est l'extrême opposé, qui consiste à en rajouter sur la vision conflictuelle de la relation France-Québec. Tout serait affaire d'intérêts, de rapports de forces. Tout ne serait qu'apparence et illusion. Il est vrai qu'on peut développer à profusion les exemples de conflits entre la France laïque et le Québec cléricale, ou de contresens, de *quiproquo* qui se finissent mal. Par exemple, la loi de Séparation de 1905 suscite des réactions d'indignation au Québec, alors qu'elle débouche sur un compromis acceptable en France, y compris pour beaucoup de catholiques conservateurs. Certes, ce genre de méprise se produit fréquemment. Mais, loin d'être toujours stérile ou rédhibitoire, il peut être productif, rapprocher les camps ou les individus en présence. La nuance est donc de mise : si paradoxal que cela puisse paraître, certains malentendus – à l'image de celui qui, dans les années 1950 et 1960, marque la relation entre les revues *Esprit* et *Cité libre* sur le sens à donner aux notions de personne et de fédéralisme – sont constitutifs de l'échange franco-québécois, lequel tournerait court s'ils n'avaient pas lieu¹⁵.

Quel dilemme ?

Le dilemme en question vient d'un déchirement, d'une impossibilité de choisir, de trancher entre deux manières de concevoir les sociétés francophones d'Amérique du Nord. Il s'agit d'un dilemme au sens fort du terme, profond, ancré dans un passé qui refait régulièrement surface.

D'un côté, se pose aux écrivains la question suivante : faut-il considérer cette société comme un isolat culturel, une colonie sous le joug britannique, et dès lors envisager, voire défendre, l'idée qu'elle peut s'en émanciper ? L'idée de nation québécoise s'impose dans ce schéma, qu'elle débouche ou non sur la revendication d'une entité nationale, qu'elle repose ou non sur une souveraineté territoriale. Il s'agit alors de protéger un mode de vie et des valeurs sociétales particulières, et, pour les plus nostalgiques, de préserver un « conservatoire culturel français » en Amérique du Nord. Il faut noter que cette vision nationaliste n'implique pas automatiquement la volonté de bâtir une nation québécoise indépendante. L'attitude intellectuelle qui se traduit par un projet politique d'émancipation est très rare jusqu'au début des années 1960, que ce soit en France ou au Québec. Reste que la focalisation sur l'héritage français appelle nécessairement ce type de question.

D'un autre côté, chez les mêmes écrivains français, se répand une tout autre idée. Si elle n'entre pas forcément en contradiction avec la précédente, elle en réduit considérablement la portée. Elle crée inévitablement des tensions plus ou moins assumées. Il s'agit de parier sur le Canada, la Confédération, fondée en 1867, en mesurant les risques et les gains possibles de ce pari. De cette vision probabiliste, il ressort que les francophones et les anglophones ont tout intérêt à s'entendre, car ils peuvent constituer en quelque sorte un laboratoire, un banc d'essai pour l'avenir des nations. Se niche ici la croyance en la possibilité d'un vaste ensemble composite, « biculturel », voire « multiculturel », comme on le dira plus tard. Mais le principe est déjà présent chez des auteurs français qui écrivent au début du xx^e siècle, comme Siegfried et Bracq. La Confédération préfigure et symbolise à leurs yeux l'alliance franco-britannique, « l'Entente cordiale » signée en 1904¹⁶ : elle en concrétise à la fois les conditions d'accomplissement, les modes de fonctionnement et les horizons d'attente.

Cet épisode crucial pour les relations internationales du xx^e siècle trouve ses racines au xix^e siècle. Le cadre général dans lequel le dilemme des écrivains se pose, et se repose d'une génération à l'autre, est déjà en germe dans la première moitié du xix^e siècle. On peut identifier dès cette période la double matrice à partir de laquelle se reproduisent les deux schèmes dominants de la représentation du Canada et du Québec en France. Cette reprise va souvent de pair : un schème accompagne l'autre. Dans les écrits, ils se juxtaposent, et parfois même s'imbriquent.

Les deux matrices

Dans la première matrice se loge la pensée de droite, d'essence monarchiste, qu'elle soit légitimiste ou orléaniste, autoritaire ou libérale. Son apogée, du point de vue du style, se trouve chez Chateaubriand, qui réunit à la fois une réflexion historique maîtrisée et une tournure d'esprit flamboyante. La seconde matrice donne jour à la pensée de gauche, républicaine et laïque : c'est Michelet qui en offre la quintessence, par son style plus heurté, plus saccadé, mais d'un éclat aussi vif que celui de Chateaubriand. C'est pourquoi ces deux auteurs sont incontournables, si l'on veut comprendre la genèse des discours nostalgiques sur l'Amérique française.

Car tous deux nourrissent une nostalgie de la Nouvelle-France, qui les rend sensibles au sort du Québec. Nostalgie de tout ce que la France a fondé en Amérique : c'est le thème récurrent du fondement, de la création, de l'invention. Mais, plus encore, nostalgie de ce que la France aurait pu faire fructifier là-bas, si elle n'avait pas été évincée par les Britanniques. C'est le temps du conditionnel et du futur antérieur qui anime leur prose. Plus que les racines, plus que le passé, qu'il soit idéalisé ou non, ce sont les virtualités qui les intéressent. C'est le temps de l'uchronie, celui d'un monde possible, qui n'a pas trouvé une traduction dans les faits, mais que rien n'empêche d'imaginer. Opposer ce monde possible, ce monde virtuel, au monde réel, c'est se donner les moyens de comprendre, de connaître, en posant une alternative critique à ce qui s'est passé et perdue.

Ici, la nostalgie ne prête guère à la complaisance. Elle joue comme un levier et un mode de connaissance. Sans elle, il n'y aurait sans doute pas eu autant de Français désireux de se projeter, physiquement ou mentalement, dans cet espace appelé Québec. Peut-il exister une volonté de connaître un pays qui ne naisse pas d'une passion ? Pour vouloir côtoyer les habitants du Québec afin de mieux saisir ce qui les caractérise, leur vitalité, leurs espoirs et leurs regrets, la plupart des écrivains français ont jonglé avec l'histoire et le mythe de l'Amérique française, ce qui ne peut se produire sans nostalgie. Les plus perspicaces voient dans le Québec une énigme. Une énigme qu'ils voudraient percer, mais dont ils savent qu'elle est vouée à leur échapper.

Il convient de revenir sur les accents et les tonalités que partagent à ce sujet Chateaubriand et Michelet. Dans son *Voyage en Amérique*, publié en 1827, Chateaubriand trace le tableau du monde sauvage avec le souvenir vivace du Canada et de la Louisiane. Il examine les vieilles cartes du Nouveau Monde, et s'émerveille devant l'étendue des anciennes colonies françaises d'Amérique. Il s'indigne que le gouvernement de son pays n'ait pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour conserver ces colonies, car elles l'auraient rendu de plus en plus prospère. La majeure partie de

l'Amérique septentrionale reconnaît ses lois. Tandis que les États-Unis s'émancipaient, la Nouvelle-France aurait pu, elle aussi, se libérer de la métropole. L'immense empire serait né en répandant la gloire de la France, de son nom et de sa langue: voilà ce que Chateaubriand écrit, en déplorant l'absence de la France «du nouvel univers, où le genre humain recommence.»

Dans son *Histoire de France* (1867), Michelet accable Choiseul, énumère ses erreurs et ses fautes avant le Traité désastreux de 1763. Il rend au contraire hommage à Coligny, Henri IV et Colbert, pour leur esprit d'entreprise coloniale. Ces derniers auraient favorisé une greffe française sur le peuple indigène. Cette colonisation par métissage eût été souhaitable, alors que l'extermination des Sauvages a «anéanti le génie du lieu». Les Anglais en sont responsables, selon lui, par leur mépris constant affiché à l'égard des Sauvages. Mais la cour de Versailles n'en est pas moins coupable, par sa légèreté et ses étourderies. Tout comme Chateaubriand, Michelet oppose au jeune Empire européen en train de naître outre-Atlantique, l'Amérique amérindienne sur le point de disparaître. Celle-là même qui aurait pu survivre, cohabiter et se mélanger avec les Français: «Un monde mixte se fût formé, où se serait conservé le génie américain».

Une telle posture nostalgique ne peut qu'être sensible à la spécificité du fait français en Amérique, ce qui se traduira, dans les générations ultérieures, par un attachement particulier à la société canadienne-française, puis à la cause québécoise.

L'anglophilie française

Mais cet élan va être freiné en raison des tendances anglophiles des élites et des milieux intellectuels français, qui commencent à se propager au XIX^e siècle, dès la Monarchie de Juillet, et se prolongent au moins jusqu'aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale.

Le premier traité d'entente cordiale date en effet de 1830, juste après la Révolution de Juillet qui a porté au pouvoir Louis-Philippe. Le roi des Français, et non plus de France, cherche l'appui de la monarchie constitutionnelle anglaise, car son gouvernement est très mal accueilli dans toute l'Europe continentale. Il nomme, comme ambassadeur à Londres, nul autre que le vieux et rusé Talleyrand, poste qu'il occupera de 1830 à 1834. Talleyrand signe avec Lord Palmerston (ministre en charge des affaires étrangères, qui deviendra plus tard premier ministre) ce premier traité d'entente cordiale, qui précède, de soixante-dix ans, celui plus connu de 1904.

Un épisode du XIX^e siècle est significatif de ce jeu diplomatique. À la suite des révoltes des Patriotes du Bas-Canada contre la politique anglaise, et de l'intervention musclée de l'armée britannique, Louis-Joseph Papineau,

l'un des principaux animateurs du mouvement d'émancipation, s'exile d'abord aux États-Unis, puis en France, de 1839 à 1845. Papineau se démène à Paris pour rencontrer politiciens et écrivains français. Il parvient à convaincre deux grandes figures intellectuelles de cette époque : Lamartine et Lamennais. Ce sont deux opposants au régime de Louis-Philippe, lequel est embarrassé par la présence de ce Canadien français, qui fait figure de gêneur. Le poète Lamartine apparaît à cette époque plus comme un électron libre que comme un véritable chef politique. Quant à Lamennais, il vient d'être condamné par Rome en 1832 et 1834, ce qui réduit considérablement son influence auprès de ses coreligionnaires catholiques. Au final, Louis-Philippe n'élèvera aucune protestation contre la répression anglaise au Bas-Canada, pas plus que son ambassadeur à Londres.

Dans une lettre datée du 7 avril 1839, Papineau expose à sa femme Julie les ressorts et les fissures de l'« alliance [franco-britannique] qui n'est pas honorable »¹⁷. Le 24 juin 1839, l'épouse du chef des Patriotes réagit à un mot dépité de son mari sur sa situation en France, qu'il juge bloquée. Elle note avec une belle perspicacité : « On devait s'attendre à plus d'honneur, de valeur et de sympathie des Français. Ils sont donc aussi, eux, comme les Américains, dégénérés de leurs ancêtres en générosité et en valeur. Les hommes sont les mêmes partout quand ils sont au pouvoir »¹⁸.

Un autre acteur relate le refus du gouvernement français de condamner l'Angleterre : c'est Alfred de Vigny. Le poète assiste à des débats à la Chambre des Lords à Londres, où il est question du Bas-Canada : après avoir entendu Lord Durham déclarer qu'il est nécessaire d'en finir avec la culture française au Canada, Vigny déplore vivement la discrétion des soutiens français et l'indifférence de Louis-Philippe.

Ces tendances anglophiles s'accroissent sous le Second Empire, et surtout après la défaite de 1870 contre l'Empire germanique. L'Angleterre est présentée dans les milieux politiques et intellectuels français comme un recours à ménager, un partenaire majeur susceptible, dans d'éventuelles négociations, de peser pour que l'Allemagne restitue l'Alsace et la Lorraine à la France. Dans ces conditions, la Confédération canadienne, premier Dominion britannique, est une expérience valorisée en France. Et d'autant plus que c'est bientôt un Canadien français, Wilfrid Laurier, qui la dirige, de 1896 à 1911. Ce dernier fait d'ailleurs des visites officielles en France, qui bénéficient d'une couverture journalistique.

Ce contexte politique, propice à une entente franco-britannique, a nécessairement des répercussions sur l'attitude des écrivains français. C'est le cas de Brunetière : conservateur bon teint, tout en se réclamant du libéralisme économique, le tout-puissant directeur de la *Revue des Deux Mondes* écrit un long article sur le Canada en 1900. Cet article est plus subtil qu'on le présente parfois. Pour redorer le blason de la France vaincue en

1870, Brunetière ne fait que marginalement appel à la corde sensible de la nostalgie : il se tourne plutôt vers les États-Unis, qu'il admire (notamment sur le plan économique et pour le respect de la liberté religieuse qui règne là-bas, au contraire de la France), pour émettre l'idée d'une francophonie proprement américaine : il suggère, sans état d'âme, l'éventualité d'une américanisation des Canadiens français, qui leur offrirait une place plus significative en Amérique du Nord (à l'instar des Irlandais), au lieu de prôner, comme on s'y attendrait, un repli territorial des francophones sur le Saint-Laurent.

Les tendances anglophiles interfèrent encore plus nettement sur la vision française du Canada lors de la Première Guerre mondiale. Devant l'urgence de la situation, les écrivains français sont déchirés entre leurs fidélités québécoises et leurs amitiés britanniques : la crise de la conscription au Canada, maladroitement présentée et mal vécue en France, exacerbe ce dilemme qui les écartèle. Quatre auteurs figurant dans l'ouvrage sont placés devant ce choix « cornélien ». Deux sont protestants : André Siegfried et Jean-Charlemagne Bracq. Les deux autres sont des catholiques modérés, et peu pratiquants : Maurice Constantin-Weyer et Maurice Genevoix. Trois d'entre eux vont au combat. Seul Bracq reste aux États-Unis, où il enseigne. Constantin-Weyer et Maurice Genevoix sont grièvement blessés. Les traumatismes endurés pendant la guerre affectent leurs visions du monde, et les rapprochent singulièrement de leurs frères d'armes britanniques : il leur sera difficile désormais de mettre en cause l'Angleterre et le Canada anglais. Suivant le pronostic de Wilfrid Laurier, Siegfried se fera, en 1937, le chantre de la nouvelle puissance internationale incarnée par le Canada, jusqu'à l'imaginer en train de supplanter les États-Unis en Amérique du Nord, notamment après la Crise de 1929. Constantin-Weyer polirait, dans ses romans de l'entre-deux-guerres, l'image d'une Angleterre invincible et d'un Canada économiquement florissant et déjà fier de sa glorieuse mosaïque. Bracq n'aura pas de mots assez forts, en 1927, pour célébrer « le mouvement de compénétration des deux peuples »¹⁹ au Canada. Plus circonspect devant les aléas de l'histoire, et plus sensible aux aspirations d'émancipation du Québec francophone, Genevoix ne se permettra pas, néanmoins, de railler le comportement général des Canadiens anglais, chez lesquels il tissait, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, quelques amitiés fidèles.

Du reste, il serait réducteur d'opposer à ce sujet les deux protestants aux deux catholiques : les premiers ne sont pas moins sensibles au sort des Canadiens français, ni plus attirés par la modernité anglo-saxonne ; les seconds ne sont pas davantage plongés dans un passé glorieux, mais révolu. Tous les quatre développent une vision qui associe lecture nostalgique et sens critique, ce qui ne les empêche pas de nourrir l'espoir d'un développement harmonieux du Dominion.

L'après-guerre: la perception d'un Québec en panne de modernité

Dans *Arcane 17*, André Breton évoque sa visite au Québec en 1944 avec sa compagne Élisée Claro. Le pape du surréalisme ne supporte pas la vue des soutanes, ce qui le met en porte à faux au Québec, dont le taux d'encadrement religieux est l'un des plus élevés au monde à cette époque. Il cherche alors refuge dans une nature sauvage, qui l'inspire. La Gaspésie le fascine: il s'extasie devant la beauté insolite du Rocher Percé.

Quand il s'essaie à une analyse sociétale, Breton se montre moins convaincant. Sans un mot sur les rapports de domination politique et économique, pourtant des plus manifestes, il opère un raccourci contestable: le retard technologique du Québec serait selon lui le symptôme d'un retard culturel, d'un archaïsme des mentalités. Son antinationalisme l'aveugle parfois. Il s'irrite de l'omniprésence de l'Église et du clergé, qui freine l'avènement de la modernité. Du reste, cette dernière vient, selon lui, d'Angleterre et des États-Unis: elle n'est pas encore arrivée au Québec.

Quelque trente ans plus tard, le romancier Michel Tournier voyage au Canada. Il en tire un journal publié en 1977. Venant du Japon, et donc de l'Ouest, ce qui est rare pour les Européens, Tournier et le photographe Édouard Boubat passent quatre semaines, *from west coast to east coast*, du 5 septembre au 1^{er} octobre 1972. Le mardi 19 septembre, l'écrivain français rencontre à Montréal Jacques Ferron, l'une des voix les plus écoutées de la gauche indépendantiste. Mais il n'est guère sensible au plaidoyer de ce dernier en faveur de l'indépendance. Rappelant celui de Breton, son antinationalisme l'emporte sur le désir de comprendre. Son périple a lieu en 1972: or il n'emploie pas une seule fois les mots Québec et Québécois dans son journal. Plus qu'une maladresse de vocabulaire, cela dénote une rare cécité sur l'avenir du Québec, qu'il ne veut pas nommer ainsi par aversion du nationalisme. Le Québec, chez Tournier, c'est l'innommable.

Ce parti pris antinationaliste lui fait commettre des erreurs factuelles et des analyses caricaturales. Par exemple, il fonde toute son argumentation sur le statut minoritaire des francophones au Canada. Il compare cette condition avec celle des Noirs aux États-Unis, mais ce parallèle ne le satisfait pas pleinement. Dans la mesure où c'est la vision unitaire du Canada qui le guide, il oublie de mentionner que les francophones sont nettement majoritaires au Québec, et même à Montréal.

Mais au-delà des simplismes et du réductionnisme interprétatif qui en résultent, l'antinationalisme de Tournier s'avère conséquent, contrairement à celui de certains fédéralistes qui érigent le Canada en modèle d'État-nation: s'il s'en prend au nationalisme québécois, il en fait de même avec le nationalisme canadien. C'est un point de vue qui n'est pas très répandu: en général, on se gausse du nationalisme canadien pour mieux faire valoir le nationalisme québécois, ou vice versa.

La mouvance de la revue *Esprit*

Tournier n'est pas un cas isolé parmi les écrivains et intellectuels français. Cependant, il écrit son journal de voyage à un moment où, à la suite de la visite du général de Gaulle en 1967 et de la crise d'Octobre 1970, la donne politique change complètement au Québec. Peu après, en 1976, le Parti québécois gagne les élections législatives. Les avancées du mouvement souverainiste, dans ses composantes à la fois intellectuelles, politiques et sociales, sont suivies avec passion par certaines figures de l'intelligentsia française, qui accompagnent et soutiennent ce mouvement, à l'inverse de la position de Tournier.

À la fin des années 1960, le directeur de la revue *Esprit*, Jean-Marie Domenach, s'engage aux côtés de René Lévesque et défend la cause souverainiste. Des intellectuels et des écrivains français de renom s'en déclarent solidaires dans leurs écrits. Pour la plupart, ils appartiennent à la mouvance d'*Esprit*. Domenach est son directeur depuis 1957. Camille Bourniquel en est le responsable de la rubrique littéraire. De jeunes recrues de cette époque, tels Philippe Meyer et Michel Winock, font des séjours au Québec, d'où ils reviennent convaincus du délitement du fédéralisme. Sans conteste le plus impliqué dans le combat, Robert Marteau, poète discret, dont l'œuvre est déjà reconnue par ses pairs, va s'installer à Montréal de 1972 à 1984. C'est un grand ami de Gaston Miron, qu'il a rencontré à Paris dès 1959, et auquel il consacrera un poème lors de son décès en 1996²⁰.

Esprit est entré dans un dialogue avec les Québécois depuis sa création en 1930. La période où les échanges sont les plus denses s'étire de 1950, quand Albert Béguin succède à Emmanuel Mounier, à 1980, l'année du premier référendum. D'abord sensible à l'argumentaire fédéraliste de *Cité libre*, des dissensions vont se produire au milieu des années 1960 avec la revue de Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau.

Il y a, à cela, des motifs qu'on pourrait qualifier d'internes : Domenach est agacé par l'usage que fait Trudeau de la pensée personnaliste et de Mounier. D'après lui, il s'agit d'une captation d'héritage, d'un emprunt illicite et à contretemps, qui n'a d'autre but que de justifier l'option fédéraliste. Selon Domenach, la vision de Trudeau est attachée à une conception anglo-saxonne des droits des individus et peu soucieuse des droits des peuples.

Une raison externe intervient également : c'est le voyage du général de Gaulle en 1967. Domenach n'est pas un incondtionnel du général, mais de sa participation à la Résistance à Lyon, est né un lien affectif entre les deux hommes. Réservé quant à la politique intérieure menée par le régime gaulliste, Domenach soutient sa politique étrangère : le discours du balcon de l'Hôtel de ville de Montréal joue un rôle non négligeable,

même s'il n'est guère souligné dans les pages de la revue, dans la conversion de Domenach et d'*Esprit* à la cause souverainiste.

Une troisième raison peut être considérée comme capitale : c'est l'amicale pression exercée par Miron sur le directeur d'*Esprit*, lors de leurs rencontres de part et d'autre de l'Atlantique.

La question des stéréotypes

Une question taraude tout lecteur un tant soit peu critique devant les textes de ces écrivains français manifestant une curiosité sincère pour le Québec. Pourquoi usent-ils fréquemment de stéréotypes quand ils décrivent la société québécoise ? Et peut-il en aller autrement ? Les stéréotypes servent à la fois à ranger dans des catégories connues et éprouvées, à généraliser et à argumenter : ils sont nécessaires à tout discours sur l'autre, et peuvent être détournés de leurs usages conformistes. Nous nous limiterons à quelques exemples frappants et ambivalents, puisés parmi les auteurs pris en compte.

Il y a souvent, chez ces auteurs, un glissement, plus ou moins maîtrisé, du type au stéréotype. Pour Michelet, la nation est un universel. Elle n'est pas un facteur d'opposition, mais au contraire de rapprochement entre les peuples. Cela ne l'empêche pas de faire montre d'une francophilie parfois outrancière : étant le foyer de l'universel, la France serait plus « universelle » que les autres. Son anglophobie est aussi manifeste dans ses textes sur la Nouvelle-France, ce qui en fait une exception dans le paysage intellectuel français de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle.

Siegfried s'attache pour sa part à un ensemble de traits saillants qui, rassemblés, font système. Conformément à la démarche culturaliste, il s'agit de dégager les traits qu'on trouve plus fréquemment chez un peuple que chez un autre. Mais les types qu'il tire de ce tri comparatif confinent aux stéréotypes. Par exemple, il décèle du bon sens chez les Québécois à leurs paroles mesurées et pragmatiques. Il en déduit que le peuple québécois est plus mûr que le peuple français, lequel est déchiré par des querelles idéologiques sans fin. Il reprend à son compte des conceptions essentialistes : l'Anglais a le sens des affaires, c'est un entrepreneur né (l'argent est protestant, disait déjà Michelet) ; le Français instruit est plutôt tourné, quant à lui, vers les professions libérales. Mais soucieux des processus de domination, Siegfried note aussi que la langue anglaise est celle des dirigeants, quand la langue française est celle des inférieurs. Il compare les maîtres anglophones du Canada aux « civil servants » des Indes, ce qui éclaire la relation coloniale qui caractérise le Dominion.

Au cours de sa traversée du Canada, Genevoix montre à plusieurs reprises qu'il est un épicurien. Il se plaint de manger très mal au Canada anglais et aux États-Unis : les desserts y sont gélatineux et infâmes à son goût.

Tournier enfile les stéréotypes comme des perles. Ainsi, l'accent « péquenaud » de certains Québécois lui paraît si caricatural qu'il ne lui inspire que mépris et moquerie. La condescendance et l'ethnocentrisme se retrouvent dans d'autres notations, où l'écrivain français jette sur le Québec un regard nostalgique et déformé par un prisme européen. Montréal est pour lui une ville déshumanisée, où dominant des gratte-ciel sans charme : pour les chasser de sa vue, il en est réduit à se réfugier dans une église, à la recherche d'un semblant de chaleur humaine !

D'un finalisme à l'autre : comment éviter d'ériger l'anachronisme en méthode

Pour revenir à notre question de départ et la prolonger sous un angle méthodologique, le mythe d'une harmonie naturelle franco-québécoise, que colportaient, par le passé, beaucoup d'auteurs français évoqués, s'est effondré. Force est de renoncer à ce roman à l'eau de rose : son champ de pertinence est restreint à quelques épisodes, et son finalisme théologique, inapte à saisir les accidents de parcours.

De plus en plus prégnant, un finalisme historique a pris le relais : il est, lui aussi, lourd de méprises et de contresens interprétatifs. Tout événement concernant les deux sociétés, tout contact entre elles, mais aussi bien toute réticence à communiquer, est lu à travers une même grille d'analyse, subordonnée à trois principes conjoints : l'idéal démocratique, la supériorité de la science et de la raison (au détriment de la foi et des cadres religieux de pensée), la rupture avec la croyance en une essence des peuples et des communautés nationales. Ce finalisme présuppose un sens téléologique de l'histoire, où domine la vision des vainqueurs. Il en ressort souvent une vision mécaniste des relations franco-québécoises, fondée sur l'idée de centre et de périphérie.

Le Québec d'antan, au cléricisme et au nationalisme triomphants, aurait été à la remorque d'une France cléricale et nationaliste, elle-même minoritaire et sur la défensive dans l'Hexagone. Par la suite, comme si l'enchaînement ne posait pas le moindre problème, le Québec d'après la Révolution tranquille aurait été façonné selon le modèle d'une France laïque et progressiste, pluriculturelle et démocratique.

Ce déterminisme est intenable, parce qu'il dissout les contextes propres à chacune des sociétés et la diversité de leurs rythmes de progression. Le récit téléologique, qui accompagne la conviction de l'existence d'un sens de l'histoire, s'en trouve désarticulé. Les déterminations privilégiées reposaient sur des facteurs économiques pour la croissance, démographiques pour l'urbanisation et culturels pour la marginalisation du champ religieux. Elles ne peuvent plus se combiner et entrent en dissonance. Ainsi, la rectitude politique mène à l'idée simpliste d'un Québec en

retard socio-économique et en déficit démocratique jusqu'aux années 1960. La fin de la « Grande noirceur » aurait ouvert une ère de science et de raison. Ce finalisme historique, qui désigne des vainqueurs et offre en pâture des vaincus, prend difficilement en considération les décalages et les écarts, les dérogations et les exceptions : ce dont, précisément, l'histoire croisée des deux sociétés abonde.

Nous trouvant dans un lieu physique parisien qui porte le nom de Gaston Miron, il ne sera en rien déplacé d'achever ce texte par un beau poème de Robert Marteau dédié à Miron.

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur :
Il aimait réciter ce vers, Gaston, le chantre
De la cause perdue. À voir le ciel si bleu
Ce matin, c'est ce qui me revient à l'esprit,
Mêlé à la bruyère, aux branches, comme au bruit
Que font les geais. La sérénité, semble-t-il,
Seules les choses l'ont en partage : les astres
Plus encore que les plantes. Mais qui sait ? Tout
N'est peut-être que tourment pour reconquérir
Un règne qu'une cause ignorée a, avec
L'avènement du temps, éloigné de tout.
Que le Père, qu'il priait, sans figure et sans
Représentation, l'ait en son parlement,
C'est une supposition et c'est un vœu²¹.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Texte de la conférence donnée le 13 décembre 2012, dans le cadre des activités conjointes de la Bibliothèque Gaston Miron et du Centre d'études québécoise de l'Université Paris 3 Sorbonne nouvelle.
2. Voir Jean-Pierre Chalifoux et Jean-René Lassonde (avec la participation de Suzanne Ledoux), *Coup d'œil sur l'inventaire bibliographique des relations France-Québec depuis 1760*, Montréal, Fondation et Centre de recherche Lionel-Groulx et Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 222 p. La section consacrée aux notices bibliographiques (p. 85-201) contient toutes les publications concernant cette thématique de 1833 à 1998. Nous renvoyons le lecteur à cet ensemble bibliographique quasiment exhaustif.
3. Voir Stéphane Sarkany, *Québec, Canada, France. Le Canada littéraire à la croisée des cultures*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, diffusion éd. Jeanne Laffitte, 1985, 250 p.
4. Voir Denis Saint-Jacques (dir.), « Réseaux littéraires France-Québec (1900-1940) », *Études littéraires*, vol. 36, no. 2, 2004 ; Michel Lacroix (dir.), « Réseaux et identités sociales », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, no. 1, 2004.
5. Voir Daniel Chartier et Gérard Fabre (dir.), *Voix et Images*, « Romanciers « français » au Québec, « canadiens » en France », no. 108, printemps-été 2011.

6. Voir, parmi de nombreux exemples : Christian Deblock, Claude Emeri, Jean-Claude Gautron et Alex MacLeod (dir.). *Du libre-échange à l'union politique, le Canada dans l'accord de libre-échange nord-américain, la France dans le marché unique*, Paris, L'Harmattan, 1996, 578 p. ; Jacques Palard, Alain-G. Gagnon et Bernard Gagnon (dir.), *Diversités et identités au Québec et dans les régions d'Europe*, Bruxelles, Peter Lang / Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 417 p.
7. Les travaux d'Anne Legaré font nettement exception : voir, notamment, *Le Québec otage de ses alliés : les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal, VLB éditeur, 2003, 328 p.
8. Voir, notamment : Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 379 p. ; Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, 323 p.
9. Voir, par exemple, les travaux de Pierre Savard, réunis par Marc Lebel sous le titre *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Éditions Nota bene, 2009, 330 p.
10. On pense aux travaux (recensés dans l'inventaire de 1999) de Claude Galarneau (sur la réception au Québec de la philosophie des Lumières, XVIII^e-XIX^e siècles) ; de Pierre Savard (sur les affinités intellectuelles entre Jules-Paul Tardivel et Louis Veuillot, ou encore sur le récit de voyage en Europe du juge Adolphe Basile Routhier, XIX^e siècle) ; de Pierre Trépanier (sur la présence d'Edme Rameau de Saint-Père en Acadie et au Québec, XIX^e siècle). Citons aussi la belle trilogie de Guy Laperrière sur l'accueil au Québec des congrégations françaises entre 1880 et 1914 : *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914, tome 1, Premières bourrasques, 1880-1900 ; tome 2, Au plus fort de la tourmente, 1901-1904 ; tome 3, Vers des eaux plus calmes, 1905-1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 1999 et 2005.
11. Sur les relations intergouvernementales à partir des années 1960, il faut mentionner, du côté français, les travaux (cités dans l'inventaire de 1999) de Pierre Guillaume, de Sylvie Guillaume et de Jacques Portes ; du côté québécois, ceux de Renée Lescop. Les ouvrages de Frédéric Bastien sont plus récents et ne figurent donc pas dans l'inventaire : *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999, 424 p. ; *Le poids de la coopération : le rapport France-Québec*, coll. « Débats », Montréal, Québec Amérique, 2006, 275 p.
12. Outre les articles disséminés à travers les numéros, voir les dossiers suivants du *Bulletin d'histoire politique* : « 50 ans d'échanges culturels France-Québec » (présentation de Samy Mesli et Ivan Carel), vol. 20, no. 1, automne 2011 ; « Le Québec et la Première Guerre mondiale » (présentation de Mourad Djebabla), vol. 17, no. 2 hiver 2009 ; « L'Expo 67, 40 ans plus tard » (présentation de Denis Monière), vol. 17, no. 1, automne 2008 ; « Le Québec des années 1960 : influences extérieures et héritage » (présentation de Jean Lamarre et Magali Deleuze), *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, no. 1, automne 2006 ; « La laïcité au Québec et en France » (présentation de Micheline Milot), vol. 13, no. 3, printemps-été 2005 ; « Les nouvelles relations internationales. Le Québec en comparaison », (présentation de Stéphane Paquin), vol. 10, no. 1, automne

- 2001 ; « Vichy, la France libre et le Canada français : bilan historiographique » (présentation d'Éric Amyot), vol. 7, no. 2, hiver 1999 ; « La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale » (présentation de Robert Comeau), vol. 3, no. 3-4, printemps-été 1995.
13. Gérard Fabre, *Entre Québec et Canada : le dilemme des écrivains français*, Montréal, VLB éditeur, 2012, 174 p.
 14. La liste chronologique des textes étudiés est la suivante : François René de Chateaubriand, *Œuvres romanesques et voyages, tome 1, Voyage en Amérique*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969 [1827]. François René de Chateaubriand, *Essai sur les révolutions*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978 [1797]. Jules Michelet, *Histoire de France, tome XI, La régence et Louis XV*, présenté et commenté par Claude Mettra, Lausanne, Éditions Rencontre, 1966 [1867], p. 161-187. Jules Michelet, *Histoire de France, tome XII, La période prérévolutionnaire*, présenté et commenté par Claude Mettra, Lausanne, Éditions Rencontre, 1966 [1867], « Transformation des esprits 1760-1780. L'élan pour l'Amérique. La guerre 1777-1783 », p. 362-381. Ferdinand Brunetière, « L'Âme américaine, d'après un livre canadien », *Revue des Deux Mondes*, LXX^e année, 4^e période, tome 162, novembre-décembre 1900, p. 664-702. André Siegfried, *Le Canada, les deux races (problèmes politiques contemporains)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1906. Jean-Charlemagne Bracq, *L'évolution du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin/Paris, Plon, 1927. Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, coll. « Prosateurs français contemporains », 1928. Maurice Constantin-Weyer, *Clairière, récits du Canada*, Paris, Stock, 1929. Maurice Constantin-Weyer, *Cinq éclats de silex*, Paris, Rieder, coll. « Prosateurs français contemporains », 1927. Maurice Genevoix, *Canada*, Paris, Flammarion, 1945. André Breton, *Arcane 17*, Paris, Le Livre de poche, 1992 [1947]. Jean-Marie Domenach, *Beaucoup de gueule et peu d'or. Journal d'un réfractaire (1944-1977)*, texte établi par Nicole Domenach et Goulven Boudic, présentation et notes de Goulven Boudic, Paris, Seuil, 2001. Jean-Marie Domenach, « Controverse sur un nationalisme », *Esprit*, février 1965, p. 290-332. Jean-Marie Domenach, « Présentation » du dossier « Urgence au Québec », *Esprit*, juillet-août 1969, p. 3-6. Michel Tournier, *Les Météores*, Paris, Gallimard, 1975. Michel Tournier, *Canada. Journal de voyage*, illustré par des photographies d'Édouard Boubat, Montréal, Éditions de La Presse, 1977. Philippe Meyer, *Québec*, Paris, Seuil, coll. « Petite Planète », 1980. Philippe Meyer, « Prophète et paysan », *Esprit*, février 1971, p. 414-415. Philippe Meyer, « Fin du Canada ? », *Esprit*, décembre 1972, p. 923. Robert Marteau, « L'avalée des avalées (Gallimard) », *Esprit*, no. 11, novembre 1966, p. 724-726. Robert Marteau, « Aux poètes du Québec », *Esprit*, décembre 1966, p. 772-776. Robert Marteau, « Réjean Ducharme, *Le nez qui voque* (Gallimard) », *Esprit*, juillet-août 1967, p. 164-166. Robert Marteau, « Miron de plus en plus magnifique », *Esprit*, juillet-août 1970, p. 292-299. Robert Marteau, « Un poète du Québec, Fernand Ouellette », *Esprit*, no. 6, juin 1973, p. 1287-1294. Robert Marteau, « Le Québec après deux siècles de funérailles », *Esprit*, no. 3, mars 1977, p. 353-359. Robert Marteau, *Ce qui vient*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1979. Robert Marteau, *Mont-Royal*, Paris, Gallimard, 1981. Robert Marteau, *Fleuve sans fin. Journal du Saint-Laurent*, Paris, Gallimard, 1986. Robert Marteau, « Au Québec.

- Pour son premier Noël», texte dactylographié de 7 feuillets, fonds Marteau, BAnQ, centre d'archives de Montréal, MSS 355/004/004, s. d. Robert Marteau, «Du Québec», texte dactylographié de 3 feuillets, fonds Marteau, BAnQ, centre d'archives de Montréal, MSS 355/004/004, s. d. Robert Marteau, «La Parole se prend comme la liberté», texte dactylographié de 5 feuillets, fonds Marteau, BAnQ, centre d'archives de Montréal, MSS 355/004/004, s. d. Robert Marteau, «À propos du référendum», texte dactylographié de 7 feuillets, fonds Marteau, BAnQ, centre d'archives de Montréal, MSS 355/004/004, s. d.
15. Voir Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000*, Québec, Les Presses de l'Université Laval/Paris, L'Harmattan, 2004, 248 p.
 16. Le 8 avril 1904 est signé l'Accord Cambon-Landsdowne, plus connu sous le nom d'Entente cordiale, dans lequel la France et la Grande-Bretagne s'entendent sur les limites de leurs empires coloniaux respectifs, la partie française renonçant notamment à toute prétention sur l'Égypte. Cet accord décisif va sceller les pactes d'alliance militaire du xx^e siècle.
 17. Cité par Yvan Lamonde, «L'exil dans l'exil: le séjour de Louis-Joseph Papineau à Paris (1839-1845)», dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *op. cit.*, p. 152.
 18. Julie B. Papineau. *Une femme patriote. Correspondance 1823-1862*, Sillery, Septentrion, 2000, texte établi par Renée Blanchet, p. 207.
 19. Jean-Charlemagne Bracq, *L'évolution du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin/Paris, Plon, 1927, p. 130.
 20. Poème intégralement reproduit en fin de texte.
 21. Robert Marteau, *Écritures*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 122. (Le poème est daté du jeudi 20 septembre 2001).